

généralement s'étendre sur 10 ans, compte tenu de la nature du produit ou du service. Les mécanismes financiers qu'elle applique prévoient que la SEE verse les fonds directement à l'exportateur canadien. Toutes les opérations financées doivent répondre aux critères habituels de la SEE en ce qui a trait aux retombées sur le Canada, à la capacité technique et financière de l'exportateur et à la solvabilité de l'emprunteur ou du pays.

### **Ouvrir des portes pour des PME**

Des milliers de PME dépendent de l'appui de la SEE. Voici quelques-unes des méthodes que la SEE utilise pour aider les PME à accroître leurs exportations en Chine :

- *L'Équipe des exportateurs en essor*, qui a pour mandat exclusif d'aider les petites entreprises d'exportation à gérer les risques que comporte cette activité. Les exportateurs peuvent avoir accès à un membre de l'Équipe en composant le 1-800-850-9626. Les spécialistes de la petite entreprise peuvent immédiatement offrir une assurance et approuver les ventes à des acheteurs étrangers.
- *L'Équipe des services financiers aux PME*, qui coordonne toutes les initiatives de la SEE destinées aux PME exportatrices de biens d'équipement et de services.
- *NORTHSTAR Trade Finance Inc.*, qui, aux termes d'un partenariat conclu avec la SEE, aide les PME du Canada à renforcer leur avantage concurrentiel. NORTHSTAR a des bureaux à Vancouver et à Toronto et compte parmi ses actionnaires trois importantes banques canadiennes. Elle accorde des prêts à moyen terme (c.-à-d., pour une période d'un à cinq ans) allant de 100 000 \$ à 5 millions de \$ aux acheteurs d'exportations canadiennes. Ces prêts n'exigent pas de garantie de remboursement de la part de l'exportateur étant donné que l'assurance de la SEE protège NORTHSTAR contre un défaut de paiement par l'acheteur. Ces dernières années, Northstar s'est beaucoup concentrée sur la Chine. Les exportateurs peuvent communiquer avec NORTHSTAR au 1-800-663-9288.

Comme le marché chinois continue à évoluer, la SEE se familiarise avec les enjeux liés aux opérations touchant de nouvelles structures à risque non souverain et les nouvelles entités chinoises dynamiques. À l'instar de tous les créanciers, elle s'efforce de comprendre certains enjeux liés aux nouvelles opérations à risque en Chine. La SEE est toutefois bien placée pour envisager d'appuyer des coentreprises solvables ainsi que des projets comportant un risque d'entreprise, un risque lié à une banque commerciale et des structures de financement de projets et à recours limité.

Dans le cadre de ses démarches pour faire face aux nouveaux risques, la SEE a établi une présence permanente en Chine, ce qui lui permettra de recueillir des renseignements commerciaux améliorés sur les questions liées aux nouvelles opérations à risque. En outre, les équipes d'affaires et les spécialistes du financement et de l'assurance de la SEE suivent de près l'évolution du marché chinois pour aider la SEE à garantir les nouveaux risques afin d'appuyer les exportateurs et investisseurs canadiens.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'appui que la SEE peut fournir à des